

(N° 181.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 MARS 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Jean Henri Reicke, capitaine en second de navire à Anvers.

(*Voir le N° 119 de la Chambre des Représentants, session 1846-1847.*)

MESSIEURS,

Par pétition adressée à la Chambre des Représentants, le 12 avril 1845, Jean Henri Reicke a demandé la naturalisation ordinaire. Né à Pillau (Prusse), le 9 juillet 1815, il a été d'abord novice, puis matelot, ensuite capitaine en second. D'après les documents déposés au commissariat maritime à Anvers, il conste que le sieur Reicke serait arrivé en ce port le 23 novembre 1833, à bord du navire prussien *Gustave*, en qualité de mousse, et qu'il en serait déserté le 21 mars 1834. Depuis, ce marin a constamment navigué à bord de différents navires nationaux et il commande actuellement le navire Belge *Rosalie*, en cours de voyage. Il a épousé une femme belge.

Les autorités consultées lui reconnaissent une bonne conduite et appuient sa demande.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération à l'unanimité de 51 suffrages, dans sa séance du 8 février 1847.

Le Vicomte DE ROUVEROY , Rapporteur.